

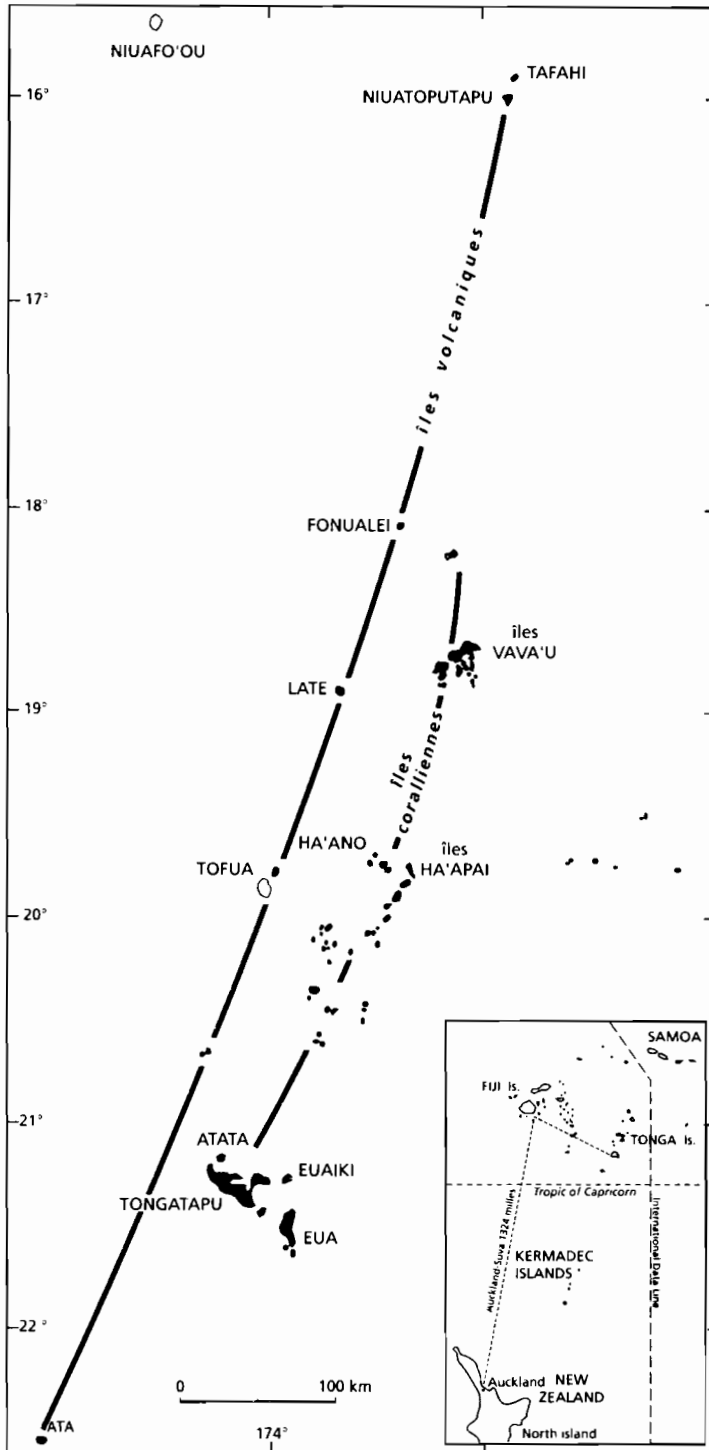
# Pêche et pêcheurs aux îles Tonga : facteurs sociaux et culturels de changement

---

Marie-Claire BATAILLE

On ne peut traiter de l'évolution des pêches aux îles Tonga sans préciser, au préalable, l'environnement géographique et le contexte historique et socio-économique de cette micro-société insulaire. En effet, le peuplement relativement récent de cette aire du Pacifique, dû à une vague de migration d'une population d'origine austronésienne venue d'Asie du Sud-Est par la Mélanésie et Fidji, a donné naissance à la culture polynésienne et constitue un facteur déterminant pour l'exploitation des ressources halieutiques. J'évoquerai donc brièvement la configuration géographique de l'archipel, les origines de son peuplement, son histoire et son organisation sociale spécifique ainsi que son évolution démographique récente pour mettre en évidence les effets de ces contraintes et influences de tous ordres sur le système d'exploitation des ressources de l'océan et son évolution. J'examinerai la situation des pêcheurs et les facteurs qui ont pu modifier leur identité, leur représentativité et leur rapport avec la mer.

Mon approche sera essentiellement historique et anthropologique et je laisserai aux biologistes le soin d'étudier les stocks halieutiques et aux économistes celui de recueillir, de suivre et d'interpréter des chiffres et des statistiques qui manquent souvent de cohérence et de fiabilité. J'aborderai donc la pêche et les pêcheurs aux îles Tonga en termes qualitatifs plutôt que quantitatifs.



Carte de situation :  
l'archipel des îles Tonga.

## Présentation géo-historique du contexte de la pêche

### L'ARCHIPEL DES ÎLES TONGA, UNE POUSSIÈRE D'ÎLES

Surnommé « Friendly Islands » par Cook en 1773 en raison de l'amabilité de ses habitants, l'archipel est situé dans l'hémisphère sud entre 15° et 23° de latitude sud et 173° et 175° de longitude ouest près des îles Fidji et Samoa. Il compte 170 îles réparties sur 800 km du nord au sud dont aujourd'hui 36 seulement sont habitées. La totalité de la surface des terres émergées s'élève à 670 km<sup>2</sup> (pour mieux représenter l'espace en termes de régions européennes, cette surface correspond à celle de la république d'Andorre) au sein d'une ZEE, zone économique exclusive des 200 milles, estimée à 360 000 km<sup>2</sup>. Les îles, de petite taille, sont distribuées en trois groupes principaux : Tongatapu au sud, « île-capitale » où se trouve Nuku'alofa et l'île d'Eua ainsi qu'un petit nombre d'îlots, l'archipel d'Ha'apai au centre et celui de Vava'u au nord.

Au sud de ces trois ensembles se trouvent l'île d'Ata aujourd'hui inhabitée et au nord les deux îles de Niuatoputapu et Niuafu'ou appelées les deux Niuva, plus proches de Wallis (Uvea) et Futuna que de l'île-capitale. Tongatapu est situé à 750 km de Fidji, 3 500 de Sydney et 1 900 d'Auckland. Les îles sont réparties sur deux chaînes parallèles orientées nord-est/sud-ouest, l'une haute et volcanique à l'ouest et l'autre basse et corallienne à l'est qui surplombe l'une des plus grandes fosses abyssales du monde. Cette région se présente donc au plan physique comme un système insulaire très affirmé avec un rapport littoral/surfaces émergées élevé et un fort indice d'insularité (DOUMENGE, 1987 : 11).

On se rend aisément compte que l'omniprésence de l'océan liée à l'émiettement des terres a pour effet de mettre la population en symbiose permanente avec son environnement maritime, contexte qui présente, au passé comme au présent, des avantages en termes de subsistance et d'exploitation des ressources halieutiques, mais aussi de lourds inconvénients en termes de communications inter-insulaires. Cette configuration géographique de l'archipel le différencie de formations moins fragmentées telles que Fidji ou Samoa, a constitué un facteur déterminant dans l'histoire et l'évolution socio-économique de la société. Elle joue encore aujourd'hui lorsqu'il s'agit de dépasser une économie de subsistance, de développer la pêche artisanale et de distribuer (localement ou d'exporter) le produit de la pêche. Une autre caractéristique physique de ces îles est l'absence de rivières et la rareté des points d'eau douce pour la pêche à part deux ou trois lacs dans lesquels traditionnellement on ne pêchait pas. Cela se répercute sur l'accès aux ressources halieutiques et la répartition des tâches par sexe. Dans le Pacifique, les femmes ont accès à la pêche en eau douce et pratiquent activement la collecte de mollusques et coquillages sur la zone d'estran. La pêche en mer leur est en général, pour ne pas dire toujours, interdite. Il faut vraisemblablement en chercher les raisons dans l'analyse des systèmes de représentations de l'imaginaire mettant en relation les hommes et les poissons (BATAILLE-BENIGUI, 1986, 1988 et 1992). Je n'entrerai pas ici dans ce long débat que peut susciter la question de l'ab-

sence des femmes pour la pêche, mais je soulignerai qu'à Tonga, la pêche est d'autant plus une « affaire d'homme » qu'il n'y a pas de rivières et peu de lacs. Il n'en reste pas moins que l'activité féminine de collecte reste importante mais difficilement quantifiable, qu'elle n'a pas subi d'évolution notable et demeure une activité de subsistance dont il faut tenir compte sur le plan alimentaire mais qui, aujourd'hui encore, est très faiblement orientée vers une commercialisation locale. Je ne connais qu'une estimation qui date de 1975 selon laquelle la collecte féminine représentait 12 % de la production artisanale halieutique qui s'élevait à l'époque à 619 tonnes/an. En 1987, la production totale étant passée à 2 600 tonnes/an, le pourcentage de la collecte féminine ne pouvait qu'avoir diminué dans la mesure où les techniques de collecte et la zone d'intervention des femmes restent identiques.

Le climat de l'archipel est subtropical avec une saison humide et chaude, de novembre à avril et une saison sèche, les autres mois. Le changement de saisons se remarque plus par les chutes de pluie que par les changements de température. Il est exposé à de fréquentes catastrophes naturelles (en moyenne une tous les dix-huit mois depuis un siècle (LEWIS, 1981), ce qui n'est pas sans conséquences sur la psychologie et les comportements des individus et sur leurs relations avec leur environnement. Les ressources permanentes de la mer longtemps considérées comme illimitées sont ainsi particulièrement appréciables lorsque les cyclones ont ravagé les cultures et les cocoteraies, alors que les ressources fournies par la terre sont limitées par l'espace et souvent détruites temporairement. L'océan jouit d'une image protectrice et généreuse (BATAILLE-BENIGUI, 1994), contrairement à l'image angoissante, voire redoutable que d'autres sociétés océaniques lui attribuent pour ne citer que celle du Vanuatu<sup>1</sup> et surtout celle que nous en avons en général dans l'imaginaire occidental. Après les cyclones, la mer continue de fournir des poissons bien sûr mais aussi des algues, des mollusques et coquillages, des œufs d'oiseaux de mer et c'est vers elle que l'on se tourne en attendant les secours qui tombent aujourd'hui du ciel, au propre ou au figuré, avec « l'aide » institutionnalisée arrivant des pays voisins par voie aérienne.

Les Tongiens distinguent quatre zones ou biotopes dans l'écosystème marin (KIRCH et DYE, 1979 : 59 ; DYE, 1983 : 246) qui, selon les périodes de l'histoire et les moyens d'exploitation (avant ou après les contacts avec les Occidentaux) ont été diversement mises en valeur :

- ◆ le récif sableux, *namo*, la zone d'estran qui découvre en partie à marée basse, espace plus ou moins étendu réservé aux activités de cueillette des femmes et des enfants ;
- ◆ le *tahi*, espace à l'intérieur du lagon qui peut atteindre 10 m de profondeur et qui correspond avec l'extérieur par des chenaux *ava* ;
- ◆ le *mata'ulu'ulu*, le bord extérieur du récif côtier qui va jusqu'à 20 m de profondeur et qui abrite une riche population de poissons de corail, généralement des espèces sédentaires ;
- ◆ la haute mer, l'océan, *moana*, c'est-à-dire tout l'espace pélagique qui abrite la plus grande diversité d'espèces.

C'est la dernière à avoir été exploitée, grâce au progrès technique appliqué à la fabrication des embarcations, aux moyens de propulsion et aux engins de

<sup>1</sup> Au Vanuatu par exemple : « La mer ne constitue pas un monde particulièrement favorable... l'homme s'en défie et souvent s'écarte du rivage » (BONNEMAISON, 1986 : 104).

pêche mais aussi par obligation, parce que les trois autres zones, proches du rivage, sont devenues surexploitées.

## LES ORIGINES DU PEUPEMENT ET L'HISTOIRE DE LA ROYAUTÉ

Dans l'état actuel des connaissances, on sait que l'archipel des îles Tonga fut peuplé vers 1 300 ans avant J.C. par une population dite *Lapita*, des potiers qui colonisèrent le Pacifique, vivant principalement d'une pêche intensive, de la collecte de coquillages et de l'horticulture et qui s'installèrent en habitat dispersé en bord de mer pour y avoir accès. Le terme *Lapita* vient du nom d'un lieu-dit de Nouvelle-Calédonie devenu éponyme où Gifford et Schutler recueillirent des tessons de poterie ornés de décors géométriques incisés en 1952. Des tessons présentant une grande ressemblance avaient déjà été trouvés à Watom en Nouvelle-Bretagne en 1909 par Otto Meyer (GARANGER, 1985 : 378). L'étendue de ce « Complexe culturel *Lapita* » a mis en évidence une unité culturelle profonde au sein des peuples océaniques, masquée jusqu'alors par des diversités de tous ordres.

La chronologie de la préhistoire tongienne présente trois périodes successives déterminées en fonction de la présence de céramique :

1. la période *lapita* avec céramique à décors incisés de 1500 à 500 ans avant J.C. ;
2. une période à céramique sans décor de 500 avant J.C. à 300 de notre ère ;
3. le *dark age*, période sans céramique, qui s'étend de 300 à 950 de notre ère et sur laquelle les archéologues s'interrogent, comme son nom l'indique, dans la mesure où il n'y a pas d'objets témoins d'une vie humaine, où l'on ne sait pas très bien si l'archipel a été déserté puis peuplé à nouveau ou si la fabrication de la poterie s'est éteinte par raréfaction de la matière première ou pour toute autre raison.

C'est de Tonga et de Samoa, archipels peuplés sensiblement à la même époque et considérés comme le berceau de la culture polynésienne, que ces hommes partirent vers l'Est du Pacifique et peuplèrent les îles Marquises vers 150 avant J.C. Puis ils atteignirent les sommets de ce que l'on a l'habitude d'appeler le triangle polynésien avec dans l'ordre chronologique de peuplement : l'île de Pâques vers 500, Hawaï vers 600 et la Nouvelle-Zélande vers 800 de notre ère. Ces datations tenant compte des références antérieures et récentes sont généralement acceptées par tout le monde. Elles sont empruntées à OTTINO (1991). Récemment, IRWIN (1992) en reproduisant par simulation les voyages des grandes vagues de peuplement et la colonisation du Pacifique par l'homme fournit des dates légèrement différentes notamment pour les îles Marquises - 100, pour Hawaï + 200 et pour l'île de Pâques + 400.

La tradition orale fait débiter l'histoire tongienne vers 950 de notre ère, avec une période historique dite « classique » et un premier roi, le *Tu'i Tonga* d'origine divine, produit de l'union d'un dieu avec une mortelle. Cette période dure jusqu'en 1826<sup>2</sup>. Les premiers voyageurs à reconnaître l'archipel sont Schouten et Le Maire en 1616, Tasman en 1643 puis Cook en 1773 et 1777. La présence de résidents occidentaux permanents commence plus tardivement principalement avec les missionnaires de la London Missionary Society qui tentèrent de s'installer en 1797, 1800 et 1822, mais ne réussirent qu'en 1826. Durant ces siècles, on sait, toujours d'après la tra-

<sup>2</sup> La théorie classique des historiens de Tonga consiste à arrêter cette période vers 1470 pour lui faire succéder une période de *déclin et de désintégration* qui dure jusqu'en 1845 et correspond à des régicides, des conflits et des compétitions pour le pouvoir. Nous ne rentrerons pas dans le détail de ces analyses historiques dont nous ne pouvons savoir si elles ont affecté le domaine de l'halieutique.

dition orale et quelques récits de voyageurs, que se sont succédé et ont même cohabité, de 1610 à 1797, trois lignées royales dont les deux dernières se sont constituées par segmentation ou ramification successives. La lignée des Tu'i Tonga (TT) règne seule jusqu'en 1470 où le XXIV<sup>e</sup> TT inquiet par une vague de régicides délègue des pouvoirs à l'un de ses jeunes frères, Mo'ungamotu'a qui devient le premier de la seconde lignée royale des Tu'i Ha'atalaua (TH). Le VI<sup>e</sup> TH à son tour donnera des pouvoirs à l'un de ses fils, Ngata, qui donne naissance à la troisième lignée royale des Tu'i Kanokupolu (TK). Jour après jour, les souverains de cette troisième lignée grignoteront le pouvoir des deux autres. Les TT verront leur extinction en 1865 avec le XXXIX<sup>e</sup> TT et les TH en 1797 avec le XVI<sup>e</sup> TH. Le souverain actuel Taufa'a'ahu Tupou IV est le XXII<sup>e</sup> Tu'i Kanokupolu (TK).

La société tongienne est l'une des plus complexes et des plus hiérarchisées de Polynésie et sa royauté, de droit divin, est la seule qui ait perdu jusqu'à aujourd'hui dans le Pacifique. Au sein de ce système que l'on peut qualifier de féodal ont alterné des périodes d'hégémonie puis de conflits, de luttes intestines et de déclin émaillées de régicides jusqu'à la stabilisation du système politique par le roi Tupou I.

Celui-ci, à partir de 1845, est l'initiateur d'une période dite de « renaissance et d'acculturation ». Il évite que l'archipel ne soit colonisé par les grandes puissances qui se partagent alors le Pacifique. Il transforme la monarchie de droit divin et de type féodal en une monarchie constitutionnelle « d'apparence » britannique<sup>3</sup> en promulguant la Constitution de 1875 qui donne notamment accès, sous forme d'usufruit, à la terre et, dans le registre qui nous intéresse plus précisément ici, libre accès à la mer. Ainsi Tonga, après avoir été à la tête d'un véritable empire insulaire sera seulement placé sous protectorat anglais de 1900 à 1968, tandis que toutes les sociétés océaniques voisines étaient colonisées. Les souverains tongiens recevaient tribut de Niue, Samoa, Fidji et l'allégeance des gens de Rotuma dura jusqu'en 1924 (GIFFORD, 1929 : 14). Les Tongiens étendirent même leur influence jusqu'en Mélanésie à Tikopia (Santa Cruz), Ontong Java (iles Salomon) et Futuna (Vanuatu) qui constituent des enclaves polynésiennes en pleine Mélanésie. Ce particularisme historique explique en partie la permanence de la tradition dans tous les domaines y compris celui de l'exploitation des ressources halieutiques.

## UNE ORGANISATION SOCIALE COMPLEXE ET UNE ÉCONOMIE DE SUBSISTANCE

La société tongienne est, avec Hawaï et Tahiti, la plus complexe et la plus hiérarchisée de Polynésie. Les différents groupes sociaux dépendant du roi (le ou les *Tu'i*, selon les époques) sont : les chefs, *'eiki* ; les maîtres de cérémonie ou « porte-parole », *matapule* (les hérauts si on se réfère à la terminologie du système féodal médiéval) et les gens du commun, *tu'a*. Le premier Tu'i Tonga est d'origine divine et toutes les terres lui appartiennent.

Un dernier groupe se caractérise par des fonctions professionnelles généralement héréditaires, celui des artisans spécialisés, les *tufunga*, qui sont issus de l'un des deux groupes précédents<sup>4</sup>. Parmi les douze catégories de *tufunga* recensées par Mariner

<sup>3</sup> Le souverain actuel gouverne avec un cabinet de 11 membres nommés par ses soins et un Parlement comprenant 29 membres composé des membres du cabinet, de 9 élus parmi les 30 nobles du royaume et 9 élus parmi les gens du commun. Le roi possède un droit de veto, il est peut-être le chef d'État qui possède aujourd'hui le plus de pouvoirs. Le lecteur peut juger facilement des réalités qui se cachent derrière ces apparences avec cette représentation proportionnellement très minoritaire des gens du commun.

<sup>4</sup> GIFFORD (1929) fait état d'un dernier groupe, celui des esclaves emmenés lors des raids sur d'autres îles colonisées par les Tongiens qui, à l'époque des voyageurs n'existait plus.

en 1806, les spécialistes des activités liées à la mer (pêcheurs, navigateurs, fabricants d'embarcations et de filets, sculpteurs d'ivoire de cachalot) sont, avec ceux qui s'occupent des funérailles, les plus respectés ; il apparaît clairement que les premiers maîtrisent et organisent la reproduction biologique de la vie et que les seconds sont tournés vers tout ce qui touche sa disparition. Ils forment les maillons importants sinon indispensables dans l'articulation du monde des vivants avec celui des morts. Par contre, les agriculteurs (et les cuisiniers) sont en bas de la hiérarchie sociale. On va jusqu'à les appeler des « *kai fonua* », des « mangeurs de terre ». Selon MARTIN, 1817, II : 160, Mariner rapporte « que l'art de la cuisine et de l'agriculture n'exigent ni talent ni intelligence, tout le monde y est propre et ceux dont les pères exercent une de ces professions n'ont d'autre alternative que de la continuer ».

La notion de rang est prééminente dans tous les registres de la vie sociale, domestique et politique, entre aînés et cadets, entre chefs et gens du commun. Mais dans cette société d'apparence patrilinéaire, la sœur est supérieure au frère même aîné, d'où le rôle très important de la sœur du père, la *mehekitanga* qui conduit à la relation *fahu* propre à la société tongienne qui confère aux enfants de la sœur d'« ego » une supériorité sur leur oncle maternel. « Ego » est un terme de référence pour définir l'ensemble des positions de parenté. Une étude complète d'un système de parenté implique que l'on confronte les terminologies du point de vue d'un ego masculin et féminin, en fonction de la génération ainsi que par rapport aux différents groupes de parenté.

La société vivant en « famille étendue » pratique une économie de subsistance fondée sur une forme de réciprocité et des rapports de solidarité qui sont particulièrement forts chez les gens du commun. Mais cette réciprocité est inégalitaire sur le fond puisque le roi et les chefs donnent accès à la terre et à la mer et reçoivent en échange les services et les productions des gens du commun. Les rapports entre ces deux groupes sont ceux de la vassalité.

Un réseau intense et complexe de prestations vers les catégories supérieures et d'échanges, réglé en fonction du principe de l'opposition *eikiltu'a*, supérieur/inférieur, chef/personne du commun, organise les rapports familiaux, sociaux et politiques, et aussi les relations inter-insulaires. Le pouvoir et la richesse se traduisent, entre autres par la propriété d'une embarcation pour la pêche ou le voyage et ne concernent que les gens de rang important. Pêcheurs et navigateurs sont à l'honneur, ils sont les maillons indispensables de la chaîne biologique et sociale qui assure à la société sa pérennité. La pêche fournit des ressources alimentaires permanentes et la navigation fait des hommes, des guerriers et des vainqueurs, puisque les Tongiens ont régné pendant des siècles sur une bonne partie des archipels voisins. Simultanément l'agriculture se développe et les pêcheurs-horticulteurs *lapita* de la préhistoire deviennent des pêcheurs-agriculteurs avec une agriculture florissante, si l'on en croit les commentaires de Tasman en 1643<sup>5</sup>. Cependant, la pêche et la navigation restent les activités nobles au sein d'une conception du monde et d'un espace religieux polythéiste en étroite relation avec le monde marin.

<sup>5</sup> « Autour de ces demeures tantôt groupées, tantôt éparées, s'étendaient les plus beaux champs que j'eusse encore vus dans cette zone, des plantations d'ignames de taro et de kava surtout, merveilleusement tenues. » (cité par FERDON, 1987 : 205).

## Statut des pêcheurs et mode d'exploitation des ressources halieutiques, changements et évolution

Le statut des pêcheurs et le mode d'exploitation des ressources fournies par la mer ne peuvent être décrits et analysés en termes dynamiques qu'au sein du contexte historique qui vient d'être évoqué.

On sait peu de choses de la période qui précède la découverte si ce n'est les quelques informations fournies par les archéologues pour la très ancienne époque *Lapita*. Un bref coup d'œil sur les stratégies de pêche d'alors à partir d'études ethno-archéologiques de débris d'engins et de déchets alimentaires conduisent à penser que la population *lapita* utilisait à Tonga un large éventail de techniques, principalement le filet, l'hameçon, la lance et la technique du poison et qu'elle fréquentait peu la haute mer se limitant à la pêche côtière dont les ressources suffisaient à la consommation (POULSEN, 1977 et 1987 ; KIRCH et DYE, 1979). Ces techniques et comportements n'ont guère changé de nos jours, si on excepte le contexte spécifique des opérations de développement traitées ailleurs (BATAILLE-BENIGUI, 1989).

Dans la période historique documentée, on peut distinguer deux époques charnières où changent les techniques d'appropriation et d'exploitation des ressources halieutiques et le statut des pêcheurs. Ces périodes s'articulent autour d'événements historiques et politiques marquants :

1. l'époque des contacts avec les Occidentaux relatée par les voyageurs au XVIII<sup>e</sup> siècle et les missionnaires vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle ;
2. l'époque allant de la promulgation de la Constitution, c'est-à-dire de 1875 jusqu'à aujourd'hui, avec le passage d'un accès contrôlé à la mer à un accès libre puis, après 1950, l'ouverture sur le monde extérieur pratiquée par le souverain actuel Tupou IV intervenant après une période de retour à la tradition pratiquée par sa mère la Reine Salote Tupou III. Ces dernières décennies voient se généraliser l'usage de la monnaie et plus récemment l'injection de capitaux venant de l'aide étrangère, des transferts d'argent des émigrés (BATAILLE-BENIGUI, 1991) et les rentrées fournies par un début d'activité touristique.

Ces transitions sont à la fois liées aux effets de l'acculturation qui transforment les motivations et les moyens des gens et les font passer d'une économie de subsistance à une économie de type capitaliste et à l'évolution de l'idéologie politique des souverains. Le dernier palier marque, en ce qui concerne l'halieutique, le passage d'une pêche d'autosubsistance (ou pêche traditionnelle non commercialisée) à une pêche artisanale commercialisée ou plutôt à la coexistence des deux systèmes tel que cela se déroule aujourd'hui sous nos yeux.



## LA PÊCHE ET LES PÊCHEURS LORS DES PREMIERS CONTACTS AVEC L'OCCIDENT

### À l'arrivée des premiers voyageurs<sup>6</sup>

L'iconographie fournie par les premiers voyageurs témoigne de la présence d'embarcations importantes, *tongiaki* et *kalia*. Elles viennent des îles Fidji, qui à la différence de Tonga, disposent de ressources forestières et fournissent les troncs d'arbre et les planches nécessaires à la fabrication des pirogues monoxyles ou cousues et des grandes pirogues doubles (NEYRET, 1974). En 1616, Shouten fait état de 23 pirogues doubles pouvant recevoir chacune 23 hommes ; Lapérouse en 1787 les décrit avec 50 hommes à bord. Cook évoque un *tongiaki* de 21 m de long portant 80 hommes d'équipage. Les récits et les illustrations décrivent également des embarcations plus petites en planches cousues, les *tafa'anga* qui sont utilisées pour la pêche à la bonite (BATAILLE-BENIGUI, 1984). Les voyageurs classent cette dernière activité dans « les divertissements et les jeux » (DUMONT d'URVILLE, 1839 : 77) vraisemblablement parce que la bonite se pêche au large et que les pêcheurs confondent le risque et l'excitation que procurent les sorties lointaines et la poursuite des bancs de bonites dans ces frêles embarcations avec les expéditions lointaines qu'ils faisaient dans les archipels voisins dans un passé encore proche. Mariner également classe la pêche à la bonite parmi les sports réservés aux hommes appartenant au sommet de la hiérarchie (MARTIN, 1817, Tome II : 389), faisant par là même de la bonite une espèce ichthyologique privilégiée et réservée en quelque sorte aux chefs. Selon la vision des choses de l'époque, la capture des autres espèces est banalisée et ne fait pas partie de ces activités ludiques.

À cette époque, toute la terre appartient au roi et aux chefs locaux et l'accès à la mer, considérée comme le prolongement de la terre (BATAILLE-BENIGUI, 1994), est contrôlé. Les chefs règnent sur des espaces de terre, des *tofia*, équivalents à des « fiefs » débouchant sur l'océan que le roi leur a donnés en fonction de services rendus généralement dans les guerres avec les archipels voisins. S'y adjoignent des droits de pêche sur la côte et au large de leurs terres. Pour accéder aux ressources halieutiques, les gens du commun doivent demander l'autorisation au chef dont ils dépendent et doivent lui offrir les plus grosses prises. La gestion de l'espace qu'il soit terrestre ou maritime reflète l'organisation sociale. On n'a pas le droit de pêcher un mois avant la cérémonie des prémices, l'*inasi*, pour conserver les gros spécimens et les offrir au souverain qui représente sur terre le dieu Hikuleo et on arrache la langue ou on tue les hommes qui enfreignent ces interdits (GIFFORD, 1929 : 104). Les gens de l'intérieur des îles qui n'ont pas accès à la mer doivent échanger des tubercules contre des poissons avec leurs « frères de fief » (*ibid.* : 177). Les produits s'échangent ainsi entre gens de terre (ou des jardins), *siu uta* et gens de mer, *siu tahi* mais tous sont appelés *siu*, c'est-à-dire pêcheurs. La société se réfère globalement à la mer et à ses ressources dans son système de représentations lié à l'imaginaire cosmologique et social aussi bien que dans des expressions du langage et dans ses moyens de production matérielle.

<sup>6</sup> En plus des journaux de bord des voyageurs, on peut consulter, entre autres, les documents suivants : MARTIN (1817) [Mariner, embarqué sur le *Port au Prince*, vécut à Tonga de 1802 à 1806 à la suite du naufrage du navire britannique. Son journal qui fut repris et publié par MARTIN en 1817 constitue la source majeure d'informations concernant l'archipel au XIX<sup>e</sup> siècle], FARMER (1860), THOMSON (1894), WOOD (1943), et FERDON (1987).

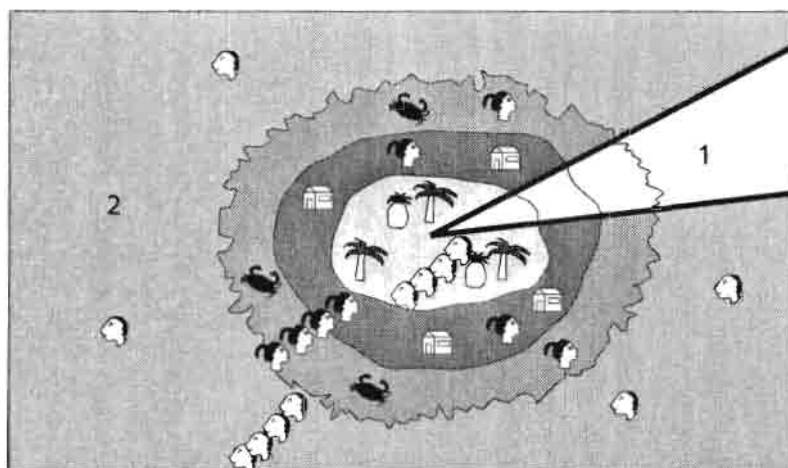
L'appropriation de l'espace s'effectue selon deux critères (fig. 1) :

- le premier repose sur des considérations sociales et hiérarchiques et se caractérise par un découpage de l'île en secteurs circulaires dont l'arc dépasse la côte et s'étend en mer, vers le large. Les portions de territoire ainsi définies sont octroyées aux chefs qui en concèdent l'accès aux gens du commun en échange de services et prestations en nature.
- le second correspond à une répartition des tâches par sexe et aboutit à une division en cercles concentriques à partir du cœur des îles tout comme le décrit SAHLINS (1976 : 59) pour la division du travail et celle de l'environnement naturel aux îles Fidji. Les femmes gèrent l'espace et la vie domestique et familiale sur la frange de terre, au bord de la plage et sur la zone d'estran avec la collecte des coquillages, tandis que les hommes s'occupent, avec leurs activités dans les jardins à l'intérieur de l'île et avec celles de la pêche à l'extérieur du récif et au large en pirogue.

C'est à cette période, qu'avec les premiers voyageurs qui échangent de étoffes, du métal et des clous contre des vivres frais, apparaît un premier changement technique dans l'halieutique. Le métal remplace le coquillage, l'os et l'écaïlle de tortue pour la confection des hameçons.

Bien plus tard, vers 1960, le coton puis le nylon se substitueront à l'écorce de *Pipturus argenteus* pour les filets et les lignes. Les voiles en tissu et les moteur remplaceront les voiles en natte de *pandanus* et la propulsion à la pagaie. L'architecture des moyens de transport se transformera avec des embarcation d'inspiration occidentale, mais les pirogues monoxyles à balancier resteront et demeurent indispensables pour franchir les récifs qui entourent les îles qui ne sont pas dotées de jetées, ce qui est le cas de la majorité d'entre elles encore aujourd'hui.

**Figure 1**  
Schéma de la répartition de l'espace selon les genres et les occupations. (dessin Marie Benguigui)





sont les *taula*, (ancres) qui retiennent les dieux dans le monde des mortels, tout comme un navire est retenu sur le fond par un mouillage — les requins sont les justiciers des hommes, ils n'attaquent que ceux qui sont en situation d'anomie avec la société qui les entoure ; les pêcheurs qui ont, si l'on peut dire, la conscience tranquille ne risquent pas d'accident (BATAILLE-BENIGUI, 1986 et 1988). Les espèces ichtyologiques dans lesquelles étaient incarnés les dieux sont les suivantes : requins, murènes, mulets, rougets ; sans compter les pieuvres, des coquillages, des crabes, des oiseaux de mer ainsi que des oiseaux et animaux de la terre. De fait, sur 31 représentations vivantes zoomorphes recensées pour incarner les dieux, 15 relèvent de l'écosystème marin (BUCK, 1935). La mer sert de réseau de communication entre les hommes qui peuplent l'archipel et aussi entre les dieux et les hommes puisque les dieux habitent une île imaginaire, *Pulotu*, le paradis tongien. Toute la cosmologie relève essentiellement de l'espace océanique et retient l'imaginaire des hommes dans un encodage symbolique qui appartient à l'univers marin. Le langage religieux est emprunté aux navigateurs et aux pêcheurs qui sont au cœur de ces relations que l'homme entretient avec la surnature et ce contexte leur confère un prestige dont les cultivateurs sont dépourvus.

Ces représentations de l'imaginaire collectif sont censées disparaître avec la christianisation, mais l'influence missionnaire n'a guère dépassé la grève et les pêcheurs retrouvent dans leur environnement maritime bien plus que des réminiscences de cette religion pré-chrétienne intimement liée à la nature. Certains d'entre eux continuent d'entretenir, à travers des interdits et rituels liés à la pêche, des relations privilégiées, socialisées voire sexualisées avec certaines espèces ichtyologiques. Ces attitudes, selon nous, ne relèvent pas d'une magie de la pêche comme l'a décrite MAUNOWSKI aux îles Trobriand (1918 et 1925), théorie qui a fait école depuis auprès de nombreux auteurs traitant d'anthropologie maritime, mais plutôt d'un échange symbolique entre l'homme et la nature<sup>9</sup> ainsi que j'ai eu l'occasion de le démontrer à diverses reprises. Cette relation avec l'environnement fait que la réussite de la pêche implique un climat d'harmonie, un contexte d'*ofa* dans la société des hommes à terre comme en mer sans lesquels les poissons ne se laissent pas prendre ou ne reviennent pas l'année suivante s'il s'agit d'espèces migratrices. L'*ofa* à Tonga est un terme polysémique qui recouvre la notion d'amour au sens large du terme et qui signifie à la fois : « l'amour conjugal ou filial, la gentillesse, la tristesse voire les larmes devant le malheur de l'autre, le partage, le soin et l'attention vis à vis d'autrui, c'est de fait l'observation de relations interpersonnelles harmonieuses. C'est le 'trésor' de Tonga » (KAVALIKU, 1977). Ce sont ces critères d'ordre traditionnel et coutumier masqués par la morale judéo-chrétienne qui expliquent le rejet par l'équipage d'un homme qui se montre *ma'anumanu*, avare et âpre au gain, qui veut pêcher plus que les autres ou sortir malgré le mauvais temps. Ce comportement est décrit par HALAPUA dans son étude socio-économique des pêcheurs de Nuku'alofa comme étant particulièrement asocial et réprouvé (1982 : 60). L'homme nie cet échange symbolique et se démarque de la communauté des gens de mer, mais aussi des gens de terre puisque les deux sont indissociables dans les représentations de l'imaginaire collectif.

<sup>9</sup> « De la cohérence symbolique du groupe avec les dieux et la nature ». « Car rien n'est jamais pris à la nature qui ne lui soit rendu », ainsi que le décrit BAUDRILLARD (1973 : 68), à propos du matérialisme historique et des sociétés primitives et bien que l'auteur interprète ces attitudes comme de la magie suppletive!

Dans le contexte de pêches rituelles comme celle du *vete* (rouget, *Mulloides vanicolensis* Valenciennes 1831) qui est l'une des rares à se pratiquer encore aujourd'hui au village de Niutoua sur la côte nord-est de l'île de Tongatapu, les relations hommes-poissons reproduisent les relations hommes-dieux. Elles maintiennent la structure sociale traditionnelle et son équilibre tant que le chef du village, maître du rituel, reste en vie ou que ses connaissances continuent d'être transmises. Tamale, chef coutumier du village de Niutoua, dirigeait toujours le rituel pour la capture des *vete* au mois de novembre 1993. Il devait s'enfermer chez lui dès que les bancs de poissons arrivaient et ne pas se montrer sur la plage. La pêche était dirigée par son *matapule*, Tofa vaha. Le poisson devait être capturé sans violence avec un filet lancé rectangulaire et devait mourir sans autre intervention de l'homme. Il ne devait en aucun cas être vendu, mais distribué au sein du village. Une partie était portée et offerte cérémoniellement à la cuisine du souverain car depuis toujours, le *vete* est la *faton-gia* (l'objet de l'obligation coutumière) de Tamale pour le souverain. Toute transgression de ces comportements faisait s'enfuir le poisson ou exposait le village à la perspective que les bancs ne reviennent plus l'année suivante.

## DE 1875 À AUJOURD'HUI

Une série de facteurs de tous ordres vont faire évoluer le statut des hommes, plaçant les agriculteurs au premier plan et reléguant les pêcheurs dans une position sociale plus modeste tant sur le plan qualitatif que quantitatif.

### **Le grand tournant politique réalisé par Tupou I**

En effet, avec la promulgation d'une Constitution en 1875, le roi accroît la liberté des gens du commun et diminue le nombre et le pouvoir des chefs. Il crée 20 titres nobiliaires héréditaires liés à des terres. Toute la terre est partagée entre le roi, le gouvernement et les 20 nobles qui doivent en donner partie en usufruit aux gens du commun contre un impôt. La Constitution en 115 articles comporte trois parties : la déclaration des droits (29 articles), la forme du gouvernement (73 articles) et la terre (12 articles). Il est peu question de l'accès à la mer si ce n'est qu'il est précisé que tout le front de mer appartient à la couronne et que le ministère des Terres peut construire ports et jetées (article 109). Ceci retire de fait aux chefs leur suprématie sur les lieux de pêche et confère implicitement aux gens du commun un accès libre à la mer qui ne sera plus remis en question en dehors de quelques rares endroits associés à des interdits et des rituels et qui restent contrôlés par le chef coutumier du village ainsi que je l'ai décrit au village de Niutoua.

### **L'évolution amorcée par l'arrivée des Occidentaux**

Elle ne fait qu'accentuer :

◆ un progrès technologique qui s'accélère dans les années cinquante à la suite de l'introduction de moteurs pour les embarcations et de filets industriels (coton puis nylon) ;

◆ une baisse de prestige des *tufunga toutai*, artisans pêcheurs, en raison de l'importance croissante accordée à l'agriculture de rente qui commence à s'installer.

Ainsi on aurait pu s'attendre à ce que cette nouvelle liberté d'accès aux ressources halieutiques favorise l'augmentation du nombre des pêcheurs, mais paradoxalement, et malgré l'absence de chiffres précis, cette augmentation n'a pas lieu, étant donné que, simultanément, l'accès à la terre est facilité et légalisé pour tous les hommes. Si les produits des cultures peuvent se conserver facilement et être exportés sans difficultés, ceux de la pêche, pour des raisons de conservation, sont subordonnés à l'amélioration des techniques de réfrigération et la rapidité des transports aériens.

## Les ressources côtières

Suffisantes dans le cadre d'une économie de subsistance, elles ne le sont plus devant la pression démographique et le gouvernement va de plus en plus recourir à des importations de protéines sous forme de poisson et de viande. Au fil des années, les importations de protéines animales ont beaucoup augmenté du fait de nouvelles habitudes alimentaires et d'une production locale insuffisante (effort de pêche limité et élevage peu développé). Entre 1980 et 1990, elles sont passées de 3 000 t à 4 750 t (dont plus de la moitié consiste en mouton salé (*sipi*) en provenance de Nouvelle-Zélande et vendu moins cher que le poisson local). De 1976 à 1985, la valeur des importations de poisson et de viande a sextuplé et est passée de 566 000 \$T à 3 363 000 \$T (Source : plans de développement et Compendium of Agricultural Statistics). En effet, depuis 1913, la population a quintuplé. Elle est passée de 19 000 à 95 000 personnes en 1986 et sa répartition dans les îles est de plus en plus déséquilibrée. Les migrations des petites îles périphériques vers l'île-capitale font qu'aujourd'hui 67 % de la population totale de l'archipel se trouve regroupée à Tongatapu.

## La monétarisation

Liée à la présence occidentale, elle se développe. Elle se généralise à partir de 1960 et conduit à l'émergence d'un marché pour le poisson et à la commercialisation des produits de la pêche. Cette commercialisation est encore aujourd'hui entravée par des contraintes matérielles et économiques comme la conservation et la distribution à l'intérieur des îles et par l'éloignement de l'archipel de tout marché extérieur potentiel, mais aussi par des contraintes culturelles. Les exportations de poisson restent de ce fait modestes dans l'absolu<sup>10</sup> et surtout par rapport aux importations en poisson (conserves ou autre) que doit pratiquer le gouvernement chaque année pour satisfaire la demande en protéines. Par contre, l'agriculture continue d'être plus attractive que la pêche, car les produits agricoles sont plus aisément conservables et exportables et fournissent un rendement plus assuré.

Ainsi, la culture du cocotier pour le copra va-t-elle se développer de 1860 à 1970 avec un pic maximum d'exportation dans les années 1960, après quoi, l'effondrement des cours va conduire les Tongiens à s'intéresser à l'exportation

<sup>10</sup> La production de poissons est difficile à évaluer et les statistiques disponibles manquent de fiabilité. Selon nos estimations, la production annuelle serait de l'ordre de 2 500 t à la fin des années quatre-vingts. Selon les statistiques officielles, elle aurait évolué de 865 t en 1974 à 2 090 t en 1981. (Source : plan de développement 1991-1995)

de la banane puis de la vanille. La production de vanille a débuté dans les années cinquante et n'a guère progressé jusque dans les années soixante-dix. Elle s'est beaucoup développée par la suite et les quantités exportées sont passées de 5 t en 1980 à 36 t en 1991 (Source : Compendium of Agricultural Statistics). Depuis quelques années, la culture intensive du potiron à destination du Japon monopolise la terre et la main-d'œuvre et se pratique au détriment de la pêche et des cultures traditionnelles de tubercules avec toutes les conséquences que l'on peut imaginer sur le plan de la subsistance quotidienne. Les exportations de potiron vers le Japon sont passées de 156 t en 1987 à 18 499 t en 1991 (Source : Compendium of Agricultural Statistics). Les plantations d'igname, de patate douce, de taro et de manioc se voient réserver des espaces beaucoup plus réduits et une attention limitée. Les hommes pendant plusieurs semaines de l'année se consacrent à la plantation, à la surveillance des cultures, à la récolte puis à l'emballage et à l'envoi des potirons et délaissent leurs embarcations et la pêche. Pendant ce temps, on vit sur le pain, le riz et le beurre, produits importés et bien sûr la soupe au potiron ! Il n'y a plus de poisson au quotidien ni de tubercules devenus rares et trop chers sur le marché !

C'est ainsi que depuis près d'un siècle, l'agriculture d'autosubsistance et aujourd'hui de rente monopolise les efforts. Les statistiques de 1990 indiquent que plus de 60 % de la population active y est engagée et qu'il n'y a que 2 000 pêcheurs sur une population active de 24 000 personnes, soit environ 8,30 %. La production agricole représente la moitié du produit intérieur brut (PIB). 1 % des exploitants sont de grands agriculteurs et 10 % des exploitants de taille moyenne pratiquent aussi des cultures de rente. Les autres, c'est-à-dire la grande majorité, pratiquent encore une agriculture destinée à la consommation familiale (BENGUIGUI, 1989).

L'État (c'est-à-dire, le roi) mène lui-même depuis la fin des années cinquante<sup>11</sup> une politique active de développement de la pêche. En 1952, est créé au sein du ministère de l'Agriculture un département des Pêches qui deviendra indépendant en 1992. En 1993, le département des Pêches employait 68 personnes auxquelles venaient s'ajouter 12 consultants ou volontaires japonais étrangers et un consultant pour la FAO contre 39 en 1988. (Malheureusement, le rapport annuel de 1993 ne fournit aucun chiffre clair concernant la production halieutique. Le rapport officiel de 1994 fait état de 83 postes de titulaires, 14 contractuels, 11 provenant de la coopération japonaise et un de l'aide australienne). Il fait procéder à une évaluation des stocks halieutiques et favorise le développement de la pêche artisanale pour fournir le marché en poisson et diminuer les importations de protéines qui accroissent le déficit de la balance commerciale. En effet, ainsi que nous l'avons vu, dès la fin des années soixante, la pêche côtière ne suffit plus à répondre aux besoins intérieurs du royaume et on voit les importations de poissons (en conserve et congelés) et de mouton salé de Nouvelle-Zélande augmenter considérablement. La croissance de la production locale, qui est passée de 865 t en 1974 à 2 564 t en 1986, est encore trop faible pour peser véritablement sur les importations. Il faut inciter les pêcheurs à partir plus loin et plus longtemps en mer vers des zones de pêche plus riches car la zone côtière est surexploitée.

<sup>11</sup> Taufa'ahau Tupou IV a commencé l'ouverture sur l'extérieur avec une politique de développement active, alors qu'il était Premier ministre de sa mère la reine Salote Tupou III en 1949.

Epeli HAU'OFA (1977 : 4), sociologue tongien, a mis en évidence cette ponction abusive sur les ressources marines depuis des années :

« Dans les années 1950, les gens qui habitaient près du bord de mer à Nuku'alofa savaient que les eaux peu profondes proches de la plage regorgeaient de toutes sortes de petits poissons et de coquillages et autres créatures marines consommables. Ce n'est plus le cas. C'est dû en partie à un phénomène de surexploitation par une population urbaine grandissante mais ce n'est pas une simple coïncidence si le processus s'est accéléré rapidement peu après la destruction du lagon de Sopa et ultérieurement avec la pollution d'une grande partie de notre lagon intérieur. À cette époque, on pêchait aussi de gros poissons à l'intérieur du récif ; aujourd'hui si on veut en attraper de semblables on doit aller derrière Malinoa voire dans les eaux de Ha'apai. Dans trente ans, on devra peut-être aller jusqu'à Niue pour pêcher des poissons d'une taille décente ».

L'auteur ne se trompait pas dans ses prévisions puisque dix ans après, en 1987, ainsi que nous allons le voir, une petite flotte artisanale devait aller pêcher des espèces démersales à 90 km au sud de Tongatapu et parfois plus loin vers le nord de l'île, par 150 m de fond car les ressources côtières étaient devenues précieuses.

Dans le même ouvrage, il dénonce l'abus des prélèvements de sable sur les plages pour construire des maisons en dur venant remplacer les maisons d'origine en feuilles de cocotier et le remplissage des marais qui conduisait à la destruction des mangroves qui ceinturent l'île, anéantissant ainsi les abris naturels où vivent et se développent les juvéniles. Il attire aussi l'attention sur la déforestation trop rapide et excessive des surfaces arables et la raréfaction du bois de chauffe malgré l'apparition récente des gazinières. Ces modifications de l'environnement risquent de conduire à une accélération de l'érosion des sols et des côtes, pronostics aujourd'hui devenus réalités.

En 1982, est élaboré un projet de développement de la pêche artisanale qui se traduit par la mise en route du Projet TON/83/001 financé par l'UNCDF, l'UNDP et le Japon pour la construction de 40 unités de production (bateaux de 20 à 32 pieds) financée pour moitié par les pêcheurs qui en deviennent propriétaires<sup>12</sup>. Ceux-ci se trouvent entraînés dans un processus d'endettement auquel ils ne peuvent faire face. Ce projet coïncide avec la ratification de la convention des Nations unies sur le droit de la mer qui porte les eaux territoriales à 12 milles et définit des zones économiques exclusives s'étendant à 200 milles au large des côtes.

Le gouvernement va également mettre en place une pêche industrielle nationale avec des bateaux de pêche hauturière fournis par l'aide étrangère. En 1978, 1981, 1982 et 1986 sont acquises, avec l'aide des Japonais, des unités de pêche (le *Takuo* de 16,5 m, l'*Albacore* de 12 m, l'*Ekiaki* de 19 m, le *Lofa* de 33 m et le *Ngutulei* de 12 m). La production est en majeure partie vendue à Fidji et à Samoa ; elle ne contribue que faiblement à l'alimentation du marché local et les bateaux, bien souvent, n'assurent pas un nombre suffisant de jours de mer pour être rentables. La distribution et la commercialisation du poisson restent localement peu organisées. En ce qui concerne l'île principale, elles se résument depuis les années 1970 à une vente en ville au bout du quai où arrivent

<sup>12</sup> Cette opération de développement rencontra des contraintes culturelles et identitaires que j'ai décrites dans un article en 1989 et qui eurent un effet de frein sur les projets de transformation d'une pêche d'autoconsommation en une pêche artisanale commercialisée. La fin du projet, cinq ans après, devait se solder par un demi-échec avec des pêcheurs auxquels on avait retiré le bateau, car ils n'avaient pas remboursé leur emprunt, d'autres qui n'avaient pas entretenu leur embarcation, etc. Le projet de construire des unités supplémentaires était abandonné en 1993 par crainte d'épuiser les ressources faute d'avoir découvert de nouveaux fonds à explorer.





Le passage d'une économie de subsistance à celui d'une production commercialisée *intra* et *extra-muros*, s'il s'est opéré dans l'agriculture (copra, bananes, pastèques, vanille, potirons), n'en est qu'à ses balbutiements concernant la pêche à l'exception de trois ou quatre petites entreprises lancées et gérées en partie par des Occidentaux. Ce décalage soulève des problèmes alors que Tonga est maintenant doté d'un équipement portuaire adéquat et d'une « chaîne du froid » qui est devenue opérationnelle, en dépit de problèmes de maintenance qui sont liés à un progrès technique encore mal assimilé.

Sur un autre registre, l'agriculture a l'avantage de maintenir les hommes sur leur terre, dans l'île, et dans leur contexte social et familial. Elle n'exige pas d'eux de profonds changements de comportements et de mentalités. Par contre, le développement de la pêche exige des pêcheurs une nouvelle relation au temps, à l'espace et à l'argent qu'ils gèrent difficilement. Il les éloigne de l'île, de leur famille et de leur contexte social. Il les exclut de la sphère d'activités collectives qui au sein de la famille, du village ou des églises leur permet de s'exprimer et valorise leur statut social et leur identité. Il leur interdit la fréquentation régulière des cercles de *kava*<sup>13</sup> qui constituent par excellence le lieu de rencontres et de décisions du monde des hommes. Il les marginalise en quelque sorte et les exclut de ce système de prestations ostentatoires qui valorise le statut et l'identité.

Ces difficultés rencontrées à propos des projets de développement de la pêche artisanale ont conduit les pêcheurs à se regrouper en 1990 en association et à s'orienter vers une approche intégrée de la pêche à petite échelle qui peut, à l'avenir, déboucher sur une politique de développement mieux acceptée et plus féconde, mais qui n'a pas encore fait ses preuves.

## Conclusion

Dans le passé, la pêche, comme tous les métiers liés à la mer, était reconnue comme une activité noble et les hommes qui la pratiquaient étaient respectés et admirés pour leurs connaissances du milieu marin et leurs compétences. Ils jouaient un rôle capital dans l'organisation sociale et économique de la société. Ils maîtrisaient cet élément important que représente la mer pour les Tongiens, voire les Polynésiens en général. Ils disposaient de leur temps et s'organisaient pour alterner les activités de pêche et de jardinage selon les périodes de l'année, les phases de la lune, les marées et le passage des bancs de poissons. Ils n'étaient pas obligés de sortir loin et longtemps et pouvaient facilement être agriculteurs-pêcheurs et continuer à participer aux rencontres sociales au sein de la famille, du village ou des églises. Ils étaient présents aux mariages comme aux funérailles et dans tous ces moments de la vie qui permettent à l'individu d'affirmer ou de réactiver son identité et son appartenance sociale. Ils étaient aussi présents aux réunions souvent quotidiennes, sinon plusieurs fois par semaine, de consommation continue du *kava* qui restent un lieu privilégié de discussion et de prises de décisions pour la société masculine.

<sup>13</sup> Le *kava* est la racine du poivrier, *Piper methysticum*, macérée dans de l'eau. Cette boisson est préparée et consommée cérémonieusement essentiellement par les hommes dans toute la Polynésie. À Tonga, les hommes rejoignent le « cercle du *kava* » au moins une fois par semaine, le samedi soir et parfois bien plus souvent.



## Références bibliographiques

- BATAILLE-BENIGUI (M.-C.), 1981 - « La capture du requin au nœud coulant : persistance et changements dans l'observation des interdits ». In Bataille-Benigui, éd. : *La pêche traditionnelle en Océanie*, Paris, numéro thématique du Journal de la Société des océanistes n° 72-73, t. XXXVII.
- BATAILLE-BENIGUI (M.-C.), 1984 - « Pirogues cousues et pêche à la bonite aux îles Tonga ». In Gunda (B.), éd. : *Fishing populations in the world*, Budapest, Akademiai Kiado : 991-1023.
- BATAILLE-BENIGUI (M.-C.), 1988 - The fish of Tonga : prey or social partners ? *The Journal of the Polynesian Society*, Auckland, V. 97 (2) : 185-198.
- BATAILLE-BENIGUI (M.-C.), 1989 - La pêche artisanale aux îles Tonga : antagonisme entre projet de développement et traditions. *Aquat. Living Resour.*, 2 : 31-43.
- BATAILLE-BENIGUI (M.-C.), 1989 - « Tenure maritime et gestion des ressources aux îles Tonga ». In : *Actes du colloque, « La recherche face aux pêches artisanales »*, Montpellier, Orstom/Ifremer, 3-7 juillet 1989 : 103-116.
- BATAILLE-BENIGUI (M.-C.), 1991 - « Un des effets de l'insularité : les migrations aux îles Tonga ». In : *Actes du colloque international de Brest « Territoires et sociétés insulaires »*, novembre 1989 : 231-238.
- BATAILLE-BENIGUI (M.-C.), 1992 - Dit et non-dit des femmes dans la pêche aux îles Tonga. *Anthropologie maritime*, cahier n° 4, *Actes de la table ronde « Statuts et fonctions des femmes dans les communautés maritimes et fluviales »*, mai 1990 : 159-166.
- BATAILLE-BENIGUI (M.-C.), 1994 - Pêcheurs de mer, pêcheurs de terre, la mer dans la pensée tongienne. *Études rurales*, numéro thématique « La terre et le Pacifique », n° 127-128, 20 p.
- BATAILLE-BENIGUI (M.-C.), 1994 - *Les Côtés de la Mer. Quotidien et imaginaire aux îles Tonga*. CRET, coll. Îles et Archipels, CEGET, université de Bordeaux III, Talence, 320 p.
- BAUDRILLARD (J.), 1973 - *Le miroir de la production*. Paris, Casterman/poche, 145 p.
- BENIGUI (G.), 1989 - The middle class in Tonga. *The Journal of the Polynesian Society*, 98 (4) : 451-463.
- BLANCHET (G.), 1989 - Du discours à la réalité en milieu insulaire : rhétorique du développement auto-centré et pratique du développement intégré. *Journal de la Société des océanistes*, Paris, n° 88-89 (1 et 2) : 45-51.
- BLANCHET (G.), 1991 - La pêche artisanale dans les économies insulaires du Pacifique Sud. *Journal de la Société des océanistes*, Paris, n° 92-93 : 105-118.
- BOLLARD (A.E.), 1974 - *The impact of monetization on Tonga*. M.A. Thesis in economics, Auckland University, 275 p.
- BONNEMASON (J.), 1986 - *L'arbre et la pirogue*. Paris, Orstom, coll. Trav. et Doc. n° 201, 540 p.
- BUCK (P.) (Te Rangi Hiroa), 1935 - Material Representatives of Tongan and Samoan Gods. *The Journal of the Polynesian Society* 44 (1) : 48-53, (2) : 85-96, (3) : 153-162.
- CAMPBELL (I.C.), 1992 - *Island Kingdom. Tonga Ancient and Modern*. Canterbury University Press, 250 p.
- Compendium of Agricultural Statistics 1987-1991, 1992* - Prepared by Syed Quamrul Hasan, Ministry of Agriculture and Forestry, Kingdom of Tonga.
- DOUMENGE (F.), 1987 - « Quelques contraintes du milieu insulaire ». In : *Îles tropicales : insularité, insularisme*, CRET, université de Bordeaux III, coll. Îles et Archipels, n° 8 : 9-16.
- DUMONT D'URVILLE (M.) (sous la direction de), 1839 - *Voyage pittoresque autour du monde*. Paris Furne et Cie Éd.
- DYE (T.S.), 1980 - « The Causes and Consequences of a Decline in the Prehistoric Marquesan Fishing Industry ». In Hen (D.E.), Mummery (J.M.J.), éd. : *Pacific Production systems : approaches to economic prehistory*, papers from a symposium at the XV Pacific Science Congress, Dunedin, NZ, 1983. ANU, Occas. Papers in Prehistory, n° 18 : 70-84.
- DYE (T.S.), 1983 - Fish and fishing on Niutopotapu. *Oceania* LIII (3) : 242-271.
- FARMER (S.S.), 1976 - *Tonga and the Friendly Islands*. Canberra, Kalia Press. Réimp. de 1855.
- FERDON (E.N.), 1987 - *Early Tonga. As the Explorers Saw It 1616-1810*. The University of Arizona Press, 339 p.
- GARANGER (J.), 1985 - « La culture Lapita et les Polynésiens ». In : *Le grand atlas de l'archéologie*, Encyclopaedia Universalis : 378-379.
- GIFFORD (E.W.), 1929 - *Tonga Society*. Hawaii, B.P.B. Museum, bulletin n° 61.

- HAU'OFA (E.), 1977 - *Our Crowded Islands*. Fidji, USP, 36 p.
- HELU (F.), 1993 - « Identity and Change in Tongan Society since European Contact ». In : *Journal de la Société des océanistes*, 97 (2) : 187-195.
- HUFFER (E.), 1991 - *La politique extérieure de Fidji, de Tonga et du Vanuatu : contribution à l'étude des micro-États océaniques*. Thèse de doctorat en science politique, université d'Aix-Marseille, 384 p.
- IRWIN (G.), 1992 - *The Prehistoric Exploration and Colonisation of the Pacific*. Cambridge University Press, 240 p.
- KAVALIKU (S.L.), 1977 - *Ofa, the Treasure of Tonga*. *Journal of the South Pacific Social Sciences Association*, vol. VI (2) : 47-67.
- LEWIS (J.), 1981 - Some Perspectives on Natural Disaster Vulnerability in Tonga. *Pacific Viewpoint* 22 (2) : 149-162.
- MALINOWSKI (B.), 1954 - *Magic, Science and Religion and other Essays*. New York, Doubleday anchor books, réédition de 1925.
- MARTIN (J.), 1817 - *Histoire des naturels des îles Tonga ou des amis situées dans l'océan Pacifique, depuis leur découverte par le capitaine Cook ; rédigée par J. Martin sur les détails fournis par W. Mariner, qui y a passé plusieurs années*. Paris, Gide et Nicolle éd., deux tomes (traduit de l'anglais par A.J.B. Def).
- NEYRET (J.M.) Rev., 1966 - *Pirogues océaniques*. Paris, association des Amis du musée de la Marine, 2 volumes, tome 1 : 1966, tome 2 : 1974.
- OTTINO (P.), (M.N.), 1991 - *HIVA OA, images d'une même mémoire océanique*. Papeete, département Archéologie, centre polynésien des sciences humaines, 46 p.
- POULSEN (J.), 1977 - « Archeology and Prehistory ». In Rutheford (N.), éd. : *Friendly Islands. A History of Tonga* : 4-26.
- POULSEN (J.), 1987 - *Early Tongan Prehistory*. ANU Terra Australis series n° 12, 2 volumes.
- Rapports annuels du ministère des Pêches de 1992 et 1994*. Government printing office, Tonga.
- SAHLINS (M.), 1976 - *Au cœur des sociétés, raison utilitaire et raison culturelle*. Paris, Gallimard.
- SUDO KEN-ICHI, 1990 - « Present Condition of Fisheries in the Kingdom of Tonga ». In : *Report on a technical and socio-economic baseline study for fisheries development in Oceania* : 143-193, ms.
- THOMSON (B.), 1984 - *Savage Island, an account of a sojourn in Niue and Tonga*. Mc Millan Ed. NZ. Réimp. de 1902.
- Tonga Development Plans (Third, Fourth, Five, Sixth, de 1975 à 1995), Kingdom of Tonga.
- WOOD (A.H.), 1943 - *History and Geography of Tonga*. Auckland, NZ. Réimp. en 1972.



# WATER, LAND AND CITY PLANNING

WATER

WATER



<b>Sommaire</b> .....	5
<b>Avant-propos</b> .....	7
Gilles BLANCHET	
<b>Présentation (français-anglais)</b> .....	11
Gilles BLANCHET	

## **Facteurs de changement et politiques de développement**

---

Pêches pré-européennes et survivances en Polynésie française .....	27
Éric CONTE	
Pêche et pêcheurs aux îles Tonga : facteurs sociaux et culturels de changement .....	41
Marie-Claire BATAILLE	
Développement et extension de l'espace de pêche en Polynésie française .....	63
Gildas BOREL	
L'homme et la mer à Wallis et Futuna .....	83
Frédéric ANGLEVIEL	
La petite pêche villageoise à Vanuatu : bilan d'un recensement .....	93
Gilbert DAVID	
Pêcheurs kanak et politiques de développement de la pêche en Nouvelle-Calédonie .....	119
Isabelle LEBLIC	

### **Réflexions à partir d'études de cas**

La pêche autour des dispositifs de concentration de poissons à Vanuatu . . . . .	145
Espérance CILLAUREN	
Les lacs de Riiki. Réflexions sur une aquaculture traditionnelle à Nikunau (Kiribati). . . . .	161
Jean-Paul LATOUCHE	
Pêcheur ou agriculteur ? Le compromis communautaire de Mitiaro aux îles Cook . . . . .	175
Jean-Michel CHAZINE	
La pêche au grand filet à Tahiti. La tradition à l'épreuve du changement . . . . .	185
Gilles BLANCHET	
<b>Bibliographie</b> . . . . .	203
<b>Résumé</b> . . . . .	207
<b>Summary</b> . . . . .	208
<b>Liste des auteurs</b> . . . . .	209